

Présentation du rapport « Vin sur Vin 2020 » au monde viticole Lotois

C'est le mardi 05 Mai à la Mairie de Puy l'Evêque, que Michel ROUMEGOUX chargé de mission auprès du Ministre de l'Agriculture et de la Pêche a choisi de rencontrer les professionnels du monde viticole Lotois pour présenter son rapport intitulé : " Vin sur Vin 2020, plan stratégique de valorisation de la filière vitivinicole Française à l'horizon 2020 ".

Michel ROUMEGOUX explique que c'est en toute humilité et avec un regard extérieur, qu'il a effectué sa mission : il a produit un rapport « sans jugement, ni critique, ni leçon », mais aussi sans complaisance, fort des enseignements tirés des réussites et des difficultés observées dans tous les vignobles français.

Il commence sa présentation en dressant un état des lieux du contexte mondial, européen et français. Il apparaît que malgré une croissance mondiale continue du marché depuis 1995, la France recule en parts de marché, alors que les autres pays européens progressent (ex : Italie, Espagne).

Michel ROUMEGOUX invite les décideurs (pouvoirs publics) et les viticulteurs à une révolution culturelle. Il propose des « mesures à adopter d'urgence », associées entre autres aux vingt-sept mesures du plan quinquennal de modernisation de la filière vitivinicole française publié par le ministère de l'Agriculture en mai 2008, pour assurer l'application au niveau national de la nouvelle Organisation Commune de Marché (Europe).

Selon Michel ROUMEGOUX, « sans attendre » il faut « restaurer un commerce intérieur équitable du vin, accélérer l'adaptation des entreprises en difficulté ». Il propose de nombreuses mesures dont « un « véritable plan ORSEC pour la viticulture familiale » et d'organiser « des audits d'entreprises pour un bon repositionnement produit ».

Pour l'exportation, si la France reste « la référence » en termes de qualité, avance Michel ROUMEGOUX, « elle doit compléter son offre avec des vins technologiques « à grands volumes constants » pour progresser sur les marchés de masse » ; « elle doit être présente sur toute la gamme, mais bien positionner chacun de ses vins » en fonction du potentiel de chaque vignoble, de la demande des marchés et de leur segmentation, il faut « aider à l'émergence de wineries » pour produire et commercialiser la part de production que la viticulture familiale ne peut valoriser elle-même, « mettre en œuvre une nouvelle forme de promotion via internet et dans les lieux touristiques ou oenotouristiques », ainsi que de « permettre la reconnaissance en un clin d'œil » de chaque bouteille de vin en provenance de France. Il propose également d'élargir la promotion aux vins de cépage, aux vins de marque « spécial export » et aux AOC génériques « à l'instar du modèle champenois ». Vous pouvez retrouver l'intégralité du rapport sur le site internet www.michelroumegoux.fr